

CNT-INFOS

Décembre 2016
Janvier 2017



BULLETIN D'INFORMATION DES SYNDICATS CNT DE LA RÉGION PARISIENNE
33, RUE DES VIGNOLES, 75020 PARIS / MAIL : BR.RP@CNT-F.ORG / WEB : WWW.CNT-F.ORG/URP

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE : LA CNT GAGNE LE PREMIER ROUND !



Cela fait maintenant plus d'un an et demi que les membres de la section syndicale CNT de l'École Spéciale d'Architecture luttent avec l'aide de leurs camarades du syndicat afin de retrouver leur emploi après la vague de licenciements qui les a touchés.

Retour sur l'affaire

Le 9 avril 2015, prétextant des difficultés économiques, la direction de l'ESA a tenté de se débarrasser, avec l'aide de l'extrême droite radicale, de l'ensemble de la section syndicale CNT qui contestait les mauvaises conditions de travail et proposait une alternative autogestionnaire aux dérives ultra autoritaires de la direction. Après plusieurs rassemblements à l'initiative de la CNT, ainsi que de nombreuses diffusions de tracts devant l'ESA, la lutte syndicale a pris une forme plus juridique. Les 5 membres de la section syndicale CNT avaient présenté leurs candidatures aux élections professionnelles. Dans une première vague en 2015, l'employeur a tenté d'en licencier 4 tout en considérant que seuls trois d'entre eux avaient le statut de salariés protégés. Pour ces 3 militants, l'inspection du travail a prononcé un refus de licenciement pour discrimination syndicale. La direction a pourtant refusé de rétablir les salarié-e-s à leur poste de travail et les a

mis en dispense d'activité, tout en saisissant le Ministère du travail afin de contester la décision de l'inspection. Le Ministère du travail a également refusé le licenciement en récusant le motif économique avancé par la direction de l'ESA. En prétextant que la candidature du quatrième camarade n'était pas receva-



ble la Direction de l'ESA l'a directement licencié pour le même motif économique fallacieux alors qu'il comptait près de 20 ans d'ancienneté. Il a saisi le Conseil de prud'hommes et son affaire est en délibéré.

CNT : 1 / ESA : 0

Malgré les deux refus successifs de l'administration, la direction de

l'ESA décidait de procéder à une seconde vague de licenciement des syndiqués de la CNT, en juillet 2016. Une camarade jusque-là épargnée a été licenciée sous le prétexte d'une soi-disant faute sérieuse, et la Direction récidivait à licencier deux des salarié-e-s syndiqué-e-s, prétextant la fin de leur protection administrative. Ceux-ci ont immédiatement entamé une procédure en référé aux Prud'hommes afin d'obtenir leur réintégration. Après une première audience qui a conduit à un départage, le tribunal des Prud'hommes a décidé d'annuler leur licenciement en reconnaissant que les salarié-e-s avaient été victimes de discrimination syndicale. Le juge a condamné l'ESA à payer une partie des frais de justice engagés par les salariés, à indemniser la CNT, et les salariés syndiqués.

La lutte continue

La direction de l'ESA a déjà annoncé qu'elle fera appel de cette décision, mais nous pouvons d'ores et déjà nous réjouir car la reconnaissance de la discrimination syndicale dans ces dossiers devrait rejaillir sur l'ensemble des camarades de la CNT, victimes de ces licenciements illicites. Cela signifie aussi que la lutte continue pour nos

**Pour toute demande de contact,
d'adhésion ou d'information :
courriel : br.rp@cnt-f.org
téléphone : 06 95 45 67 62**

deux camarades licencié-e-s qui sont en attente ou doivent à leur tour passer en jugement. Mais nous ne doutons pas que notre mobilisation à leurs côtés, contribuera également à leur prochaine victoire. De plus, le retour des deux syndiqué-e-s réintégré-e-s, permettra de reprendre la véritable lutte syndicale à l'intérieur de l'ESA, aux côtés du RSS de la section, afin de défendre et d'améliorer les intérêts immédiats

de l'ensemble des salarié-e-s, mais également de continuer à promouvoir collectivement notre projet politique d'autogestion pédagogique et institutionnelle pour l'Ecole Spéciale d'Architecture.

Une victoire collective

Nous remercions à nouveau tou-te-s nos camarades de la CNT qui nous ont permis de toujours nous battre dans la sérénité et de tenir

dans l'adversité, grâce à une mobilisation combative mais aussi festive, en prenant le temps de la concertation collective afin d'établir les différentes stratégies syndicales pour la confrontation dans la rue et au tribunal. Merci encore à tou-te-s pour votre soutien.

Notre victoire est la vôtre à tou-te-s.

LIVRET SCOLAIRE UNIQUE NUMÉRIQUE (LSUN) : LE CASIER SCOLAIRE.

Avec la mise en place du livret numérique scolaire unique du CP à la 3^è, nous assistons à l'accélération du fichage généralisé. Big Brother va très bientôt watching you !

Il s'agit pour les enseignants de renseigner sur internet les compétences acquises par les élèves. Ces compétences seront accompagnées de toutes les attestations possibles, remarques des profs, éléments relatifs à la vie scolaire (absences, retards, comportement, attitudes) et des dossiers éventuels sur les difficultés scolaires ou de santé.

Un vrai régal pour les patrons et le ministère de l'intérieur. En effet,

toutes les institutions, notamment policières, auront accès aux données recensées, conformément aux diverses lois votées ces dernières années : loi du 5 mars 2007 sur la « prévention de la délinquance » et le « secret professionnel partagé », loi du 7 mars 2016 sur le « droit de communication » réservé aux préfets.

D'un livret personnel papier propriété des enfants et des parents des élèves, l'État s'arroge le droit d'un livret informatique qu'il serait seul en mesure de valider, supprimer, amender.

En plein état d'urgence indéfiniment renouvelé, encore sous le coup de la

répression judiciaire et des violences policières anti-syndicales, dans les ZAD, contre les migrant.e.s, les élèves sans-papiers ou les quartiers populaires, ce fichage est intolérable.

La CNT exige le retrait de ce livret numérique, encourage les enseignants à ne pas le renseigner et à s'organiser collectivement pour obtenir son abolition.



CNT-R-P MURS POPULAIRES - TAGS DU MOUVEMENT CONTRE LA LOI TRAVAIL.

Le mouvement social de protestation contre la loi travail a été le creuset d'une effervescence littéraire peu commune. Une écriture de la contestation s'y est développée et a ponctué les murs de France d'interpellations marquées par une ironie mordante, une autodérision inventive et insolente. Des tags nourris d'une réflexion acérée, n'éduant pas la complexité et les contradictions profondes de notre société.

pective plus de 200 de ces tags dus à des auteurs et autrices anonymes.

Ils se sont appliqués à en démontrer les qualités littéraires, s'attachant à la beauté et à la force de ces œuvres de l'instant, revendications d'un futur émancipé et joyeux.

Sortie le 8 décembre 2016

Titre : murs populaires

Sous-titre : Tags du mouvement contre la loi travail

Prix : 10 euros – 150 pages – 10 x 19 cm

Slogans compilés et mis en perspective par Alexandre chenet, Guillaume Justo, Jules Justo et Antonin Sabot.

Les livres CNT-RP sont diffusés en librairies par Hobo diffusion, distribués par Makassar et disponibles en commande directe aux éditions.

www.cnt-f.org/editions-cnt-rp/commander-un-livre,50

Mail : edcnt@no-log.org

Par courrier : Envoyer un chèque du montant + frais de port, à l'ordre de : CNT-SL à CNT- Service

Librairie : 33 rue des Vignoles 75020 Paris.

A coup de phrases incisives, ce sont tous les symboles de l'Etat et de la société capitaliste qui sont rhabillés à l'aune des idées et des pratiques portées par la mobilisation : celles des grèves, des blocages et occupations, des caisses de solidarité, du prix libre, de l'autogestion, de la réappropriation de l'espace public et des libertés, de l'égalité des sexes ou encore de l'écologie.

Quatre militants de la CNT ont compilé et mis en pers-

LA SECTION CNT DE LA MAIRIE DE CHAMPIGNY REVENDIQUE.

Lors de la réunion de présentation de la section inter-professionnelle CNT Champigny du 17 octobre 2016, les agents nous ont fait part des difficultés qu'ils rencontrent dans la pratique quotidienne de leurs métiers, notamment sur les points suivants :

- Dégradation constante des conditions de travail pour les personnels.
- Mise à mal de la qualité du service rendu à la population
- Difficultés d'accès à la formation.
- Explosion des situations de souffrance au travail.
- Souffrance au travail en augmentation = service mobilité submergé.
- Opacité sur les conséquences locales des transferts de compétences au territoire.
- Recours massif aux emplois précaires (CDD 27 et 29 %, Vacataires...), là où des titularisations pourraient être prévues.
- Décisions municipales sans réelles concertation condui-

sant à des aberrations (exemple : nouveau calcul des quotients familiaux).

Rester isolé(e) n'est pas la solution ! Nous rencontrer, même sans adhérer, c'est participer collectivement à la recherche de solutions.



Éditions CNT-R-P **CHRONIQUE D'UN JARDIN SOLIDAIRE.** **Une aventure humaine, botanique et sociale, au cœur d'un quartier populaire.**

Tous les jardins ne sont pas des endroits clos. Le Jardin solidaire, installé au fond de l'impasse Satan dans le XX^e arrondissement de Paris, était un de ceux ouverts sur leur quartier, sur leur monde. Un jardin sans maître-jardinier ou les rudérales et les plantes qu'ailleurs on dit parfois « mauvaises » avaient leur place. Pendant cinq ans, avant sa fermeture pour cause de projet immobilier, il fut un lieu autogéré, sans heures de fermeture et avec moins que rien de règlement où chacun pouvait venir non seulement flâner mais aussi planter comme bon lui semblait. C'était un lieu de liberté, de mixité sociale et de vie.

248 pages dont 8 planches agronomiques inédites gravées par Olivier Pinalie.
+ le plan du jardin illustré par Eric Arbez imprimé séparément en format triptyque.

Le deuxième livre d'Olivier Pinalie, Chronique d'un Jardin solidaire, une aventure humaine et botanique, décrit de manière vivante et avec une douce nostalgie ce lieu dont il a lui-même été à l'origine en investissant, un beau jour de 2000, un terrain vague inculte que rien ne semblait prédestiner à devenir un lieu de respiration dans ce quartier déshérité de Paris.

Les éditions CNT-RP publient les chroniques de ce lieu, se tenant non loin de leur local de la rue des Vignoles, qui fut un endroit privilégié d'observation d'un quartier aujourd'hui en proie à la gentrification.

Olivier Pinalie est artiste plasticien autodidacte, graveur et brodeur sur brancard.

Infos sur l'ouvrage

Titre : Chronique d'un jardin solidaire
Sous-titre : Une aventure humaine et botanique

Auteur : Olivier Pinalie
Date de parution : 10 septembre 2016
248 pages ; format : 11 x 19 cm
Prix : 12 €

Contact, catalogue, vente directe :
edcnt@no-log.org
Infos : cnt-f.org/editionscnt-rp/ -
CNT, Service librairie : 33, rue des Vignoles, 75020 Paris
Les livres CNT-RP sont en librairies via Hobo diffusion et Makassar distribution, disponibles en direct aux éditions.



CNT : un syndicat autogéré, sans permanent

UN SYNDICAT !

Parce que le syndicat est une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société.

DE COMBAT !

Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE !

Parce que les permanents syndicaux, dans leur ensemble, génèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations. Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes.

ET SOLIDAIRE !

Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts, renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population, et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée... Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles ou inter catégorielles permettent d'éviter le corporatisme... Parce que les luttes des femmes, des chômeurs, des précaires, des mal logés, des sans-papiers, des lycéens et des étudiants sont aussi les nôtres. Parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux.

Éditions CNT R-P LA TRAGÉDIE DE L'ESPAGNE ANALYSE DU CONFLIT (1936-1938)



Rudolf Rocker

En juillet 1936, Franco lance un coup d'État contre la république espagnole. Ce putsch va entraîner une guerre civile opposant notamment les franquistes aux anarcho-syndicalistes et aux communistes. Les puissances européennes et soviétiques vont alors chacune défendre une politique servant leurs intérêts.

Dans ce texte écrit en 1938, Rudolf Rocker, historien et théoricien du mouvement libertaire, met en lumière la géopolitique du conflit au niveau national et international.

Ce livre est une excellente première approche du conflit espagnol de 1936. À compléter par la lecture de La Collectivisation en Espagne pour avoir une vision d'ensemble de ce qui se révèle être un temps majeur de l'histoire moderne des politiques occidentales.

Date de sortie : 27/05/2016

ISBN : 9782915731378

Préface : Miguel Chueca

Traduction : Jacqueline Soubrier-Dumonteil

Format : 180 p. - 11 x 17 cm

Prix : 12,00€

LA COLLECTIVISATION EN ESPAGNE

En 1936, en Espagne, la gauche gagne les élections. Une partie de la population décide d'aller plus loin et s'organise selon les principes de l'anarcho-syndicalisme. En 1936, face au putsch de Franco, des régions entières du pays mettent en place ce que l'on définissait encore comme une utopie : le communisme libertaire. La victoire fasciste viendra clore cette expérimentation à nulle autre pareille.

Ce livre décrit ce qu'elle fut concrètement, puis l'illustre par le témoignage d'un paysan de la collectivité de Calanda.

Une excellente première approche de la révolution espagnole. À compléter par la lecture de "La Tragédie de l'Espagne" pour avoir une vision d'ensemble de ce temps majeur de l'histoire moderne des utopies.

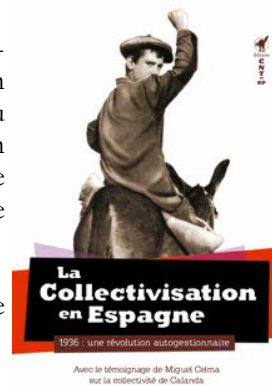
Date de sortie :

27/05/2016

ISBN : 9782915731385

Format : 110 p. - 11 x 17 cm

Prix : 8,00€



NE RESTE

PAS SEUL, SYNDIQUE TOI !

Pour se défendre et envisager une riposte collective, contactez-nous ou passez directement à l'une de nos permanences syndicales :

- à Paris, au 33 rue des Vignoles dans le 20ème :

.Union régionale, chaque lundi de 14h00 à 19h00 et chaque mercredi de 18h00 à 20h00.

.Syndicat Unifié du bâtiment (SUB), chaque samedi de 10h00 à 12h00.

- à Chelles (77), Union locale Chelles et Marne-la-Vallée, au 1bis impasse Emilie, chaque mercredi de 18h00 à 20h00.

- à Choisy-le-Roy (94), CNT du Val-de-Marne, à la Maison des Syndicats, 27 Boulevard des Alliés, 1er étage salle Beauré, chaque vendredi de 17h30 à 19h00.

-à Argenteuil (95) Les mardis de 13h30 à 16h30 à la Bourse du Travail Espace Mandela, 82 Avenue du Général Leclerc 95100 Argenteuil. Sur Rendez-vous : 06 19 23 61 81.